



VIVRE À CHOLONGE

L'association a organisé la traditionnelle vogue du 15 août; avec, cette année au programme du 14 août au soir, le spectacle équestre de la clé des champs "Le monde des Aigles" et un concert du groupe pop rock "Mme PEEL" suivi du bal. Un grand jeu d'orientation a de nouveau été organisé, cette année, pour le 15 août au matin, suivi d'un repas partagé, avec les spécialités culinaires des cholongeards, cuites au four communal.



Les fêtes de Noël ont une fois de plus rencontré un large succès, malgré le vent qui n'a pas permis le lâcher de lanternes, prévu initialement.

L'association a proposé un concert d'accordéon de Margot TAUPIN, un conte de François SAGE et un spectacle de danse présenté par les élèves de Cathy PASTOR. Le père Noël est, cette année, arrivé en tracteur pour la grande joie des enfants... Tout le monde a ensuite pu partager un moment convivial, autour du vin chaud, des excellentes soupes préparées par Armelle ROBERT et des crêpes de Denise QUERTINIER !



N'oubliez pas de consulter le site internet de l'association qui est à jour ! Le bureau de l'association Vivre à Cholonge souhaite une très belle année à tous !

ÉTÉ 2013 AVEC LES RIVERAINS DE LA BERGOGNE



L'été dernier, l'Association des Riverains a débuté ses activités estivales par un séjour de 3 jours à Ceillac. En juillet et août, elle a poursuivi ses sorties pédestres hebdomadaires et ses repas partagés : traditionnelle paëlla, journées « pain » (sans le four mais toujours très agréables). De plus, une sortie « surprise » à Monestier du Percy a eu lieu.

En juin, les riverains se sont regroupés avec le Club Nautique de Cholonge et les pêcheurs pour des travaux en commun : fleurissement et nettoyage des bords du lac. En Octobre, les travaux ont continué avec le Club Schneider et la municipalité pour l'entretien des abords et l'élagage des Vernes.



ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Léo DAUMERGUE - 25/09/2013
- Noé BOUJON - 05/11/2013

Décès :

- Julien CHARRIER - 26/10/2013

Nouveaux arrivants :

- Perrine et Thierry LACOMBE et leurs enfants
- Jérôme GIOLAT
- Laëtitia COTTE-BARROT et Benoit BIZEC
- Stéphanie RIVETTE, Olivier LE-DOUX et leurs enfants
- Maud HIRCZAK et Régis GUINET
- Louis BOUHIER

- Cyrielle POLITANO et Jean-Driss CHAIB
- Eloïse CUSCHIERI, Lionel TAVERNA et leur fille

Nous invitons tous les nouveaux arrivants à se signaler en mairie. N'hésitez pas à transmettre votre adresse mail en mairie afin d'être informé, le plus rapidement possible des nouvelles locales.

LE MOT DE L'ÉQUIPE

Ce bulletin, comme tous les précédents, est destiné à vous informer de la vie de notre petite commune. Il sera le dernier du mandat 2008-2014.

Puisqu'il paraît en période de vœux et que les vœux, pour être utiles, doivent être tournés vers l'avenir, souhaitons que dans notre nouvelle communauté de communes élargie, chaque municipalité soit bien représentée.

Souhaitons aussi que dans ce département qui compte 1,24 million d'isérois, les territoires ruraux soient pris en compte même si « l'exode politique rural » est une réalité. En effet, la fusion des conseillers généraux et régionaux en conseillers territoriaux engendre une très faible représentation de nos territoires de montagnes.

Souhaitons également que notre Petit Train (c'est bien aussi le nôtre), touristiquement et économiquement très structurant pour la Matheysine, reparte le plus rapidement possible. Un peu plus de cinquante mètres entre deux tunnels ne devraient pas être un problème de sécurité sans solution.

Souhaitons le plus vite possible un bâtiment scolaire au pays des lacs.

Souhaitons-nous enfin la santé, bien sûr, et une belle entente. Pour cela, retrouvons-nous tous le 19 janvier, à 11h00, au préau de l'école, à l'occasion des traditionnels vœux du maire.

L'équipe municipale

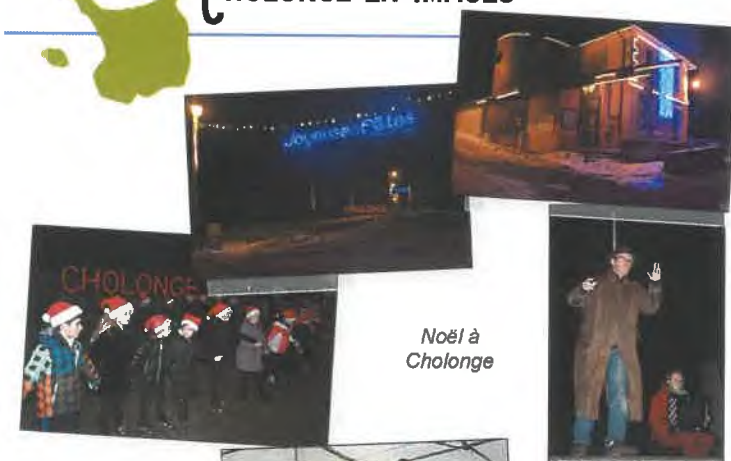
Si vous avez des idées, des photos, des articles... ils sont les bienvenus. Vous pouvez nous les déposer en mairie ou via internet à l'adresse suivante :

lecholongeard@hotmail.fr

Vous avez une jolie vision de Cholonge que vous désirez partager. Envoyez-la nous, elle pourrait apparaître dans le bandeau du prochain numéro.



CHOLONGE EN IMAGES



Noël à Cholonge



Bravo John !

Festivités du 15 août



Les « fameux » Cinquante mètres



Avant / Après

LE PLU, LA PLUIE ET LE PLUI

Le 8 novembre, l'urbaniste Pierre Belli-Riz a présenté, lors de la deuxième réunion d'information publique, l'avancement du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il a pu expliquer la philosophie de celui-ci, qui vise à modifier le Plan d'Occupation des Sols (POS) devenu obsolète, en tenant compte des contraintes qui sont imposées (SCOT grenoblois, risques naturels, proximité du lac, loi montagne...). Le PLU permettra de mieux prendre en compte la réalité de la commune, il devra respecter un équilibre entre les constructions et la préservation des espaces agricoles, définir un développement qui permette aux générations futures de répondre à leurs besoins, renforcer les exigences environnementales.

« Nous sommes dans une société qui impose beaucoup à la ruralité, mais la montagne doit être entretenue

et on doit pouvoir y accéder. Il faut continuer à faire vivre le village, mais il faudra le faire en nous adaptant à des conditions différentes » a précisé Georges Ruelle.

Aujourd'hui, le PLU est dans l'attente du résultat de l'enquête sur les zones humides, qui définira de façon précise, les zones à protéger et permettra d'affiner le projet. Ayons également conscience que nous devons certainement nous conformer bientôt aux contraintes d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).



TRAVAUX



Les travaux suivants, envisagés dans le Cholongeard 11, pour l'amélioration de notre village ont pu être réalisés :

- Travaux sur le réseau d'eau (voir le bulletin de juillet)
- Installation de moloks de tri (les derniers arriveront au printemps)
- Installation d'un colombarium
- Toilettage du clocher de l'église
- 1er tronçon de la piste dans le bois de l'aigle pour la desserte de l'alpage
- Réfection du chemin Ste Madeleine aux Jossierands
- Rénovation du chemin des Chazots à la Coirelle

L'effort méritera d'être poursuivi sur les autres chemins de la commune dans les années à venir (chemins des Lavanches, des pierres...).

(A)RYTHME SCOLAIRE ?

Dans le numéro précédent et lors du conseil du SIRPL, nous avons souligné les problèmes rencontrés pour la mise en place des rythmes scolaires pour des communes de notre taille (problème de locaux, de personnels, de coûts, pérennité des aides de l'état ...), et la mise en cause de l'égalité des chances entre les élèves des communes rurales et urbaines.

Conscient de ces difficultés et afin de préparer au mieux la rentrée 2014, en tenant compte des contraintes imposées (locaux, transport...), le SIRPL a envoyé à l'inspection académique (qui doit valider le projet) la proposition d'organisation suivante :

	École de Laffrey	École de Cholonge
Le matin	8h40 - 11h40	8h20 - 11h20
Lundi, jeudi	13h30 - 16h15	13h45 - 16h30
Mardi, vendredi	13h30 - 15h15	13h45 - 15h30

Les mardis et vendredis, les enfants pourront participer à des activités périscolaires gérées par le sirpl, rentrer chez eux ou se rendre à la garderie. Nous vous précisons le fonctionnement et les différentes possibilités, lorsque nous aurons reçu l'accord de l'inspection académique et du conseil général pour adapter le transport scolaire aux nouveaux horaires, conditions sine qua non, qui nous permettront de finaliser ce projet.

ET QUE ÇA SAUTE !

Avec deux centres équestres, la clé des champs et l'écurie du Serre, Cholonge voit l'activité équestre se développer, depuis plusieurs années. Cette vocation équine a été couronnée de succès en 2013, grâce au parcours sportif d'un enfant de Cholonge, Jonathan (John) REBREYEND. John a su se montrer aussi combatif et brillant lors des compétitions de saut d'obstacles qu'il est discret dans les rues de Cholonge.

Il a ainsi obtenu (entre autres), les résultats suivants :

- 1ère place à ST ISMIER pour le Grand Prix Pro 2 ;
- 1ère place à JARRIE au Concours International de Sauts (ép. 1.35m)
- 2ème place à ORANGE au Grand Prix Pro 2 ;
- 3ème place au Championnat de France d'équitation en saut d'obstacles (championnat des enseignants-classement général).



Félicitations à ce cholongeard émérite et gageons qu'il continuera de porter les couleurs de notre village, avec autant de panache, en 2014.

AUX URNES CITOYENS

Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Notre commune comptant moins de 500 habitants, le nombre des membres du conseil municipal est fixé à onze.

Le scrutin reste plurinominal majoritaire avec panachage possible. Les suffrages seront décomptés individuellement par candidat et non par liste, il n'y a donc pas de parité homme / femme imposée.

La commune ne disposant plus que d'un seul siège à la communauté de communes, elle sera représentée par le maire. Un suppléant sera désigné dans l'ordre du tableau.

Nous vous rappelons qu'un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient : plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir, aucun bulletin ou des bulletins comportant des signes distinctifs.

COM COM ... COM COM ?

Comme annoncé dans le précédent Cholongeard, la Communauté de Communes de la Matheysine a cédé la place à la Communauté de Communes de la Matheysine, du Pays de Corps, des Vallées du Valbonnais composée maintenant de quarante-quatre communes ! Lors de son premier conseil communautaire, Monsieur MARCHIOL a été élu président et sera secondé par 12 vice-présidents.

Espérons que dans ce vaste territoire aux besoins hétérogènes, les communes comme la nôtre qui ne possèdent qu'une voix sur soixante-quatre (treize pour La Mure), pourront être entendues et leurs besoins pris en compte.

AGENCE TOUS RISQUES (INDUSTRIELS) !

Vous avez reçu, cet automne, dans votre boîte aux lettres une brochure d'information dans le cadre de la nouvelle campagne d'information sur les risques industriels majeurs organisée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), l'APORA (Association des entreprises de Rhône Alpes pour l'environnement industriel), le SPIRAL (Secrétariat permanent pour la Prévention des pollutions Industrielles et des Risques dans l'Agglomération Lyonnaise) et le SPPPY (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions Industrielles et des risques dans la région grenobloise). Cette campagne a pour objectif principal de faire connaître les « bons réflexes » à adopter en cas d'alerte. La commune de Cholonge est concernée par les risques industriels majeurs générés par la société Arkema, à Jarrie.

Comme indiqué dans la brochure, en cas d'alerte :

- Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche (fermer les portes et fenêtres, calfeutrer les entrées d'air et stopper les systèmes de ventilation).
- Tenez-vous informés et respectez les consignes des autorités (Radio, télévision, sites internet).
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils sont mis en sécurité par leurs enseignants et vous pourriez gêner les secours).
- Ne passez pas d'appels téléphoniques afin de ne pas saturer le réseau.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet dédié à la campagne : <http://www.lesbonsreflexes.com> Un numéro vert permet de retrouver les consignes ci-dessus au 0 800 507 305.

EN BREF

• Enquête INSEE

L'INSEE réalisera du 13 janvier au 12 avril une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger, prendra contact avec ceux-ci. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Merci par avance pour le bon accueil que vous lui réserverez.

• Que la lumière soit



Nous aimons notre village et son cadre de vie. Nous

pouvons, depuis 2013, porter fièrement son logo sur nos pare-brise. Vous trouverez avec ce numéro de janvier une lampe porte-clefs. Qu'elle nous apporte un peu de lumière en attendant les beaux jours du printemps, durant ces longues nuits hivernales.

• Nuit de l'orientation

La Chambre de Commerce et de l'Industrie de Grenoble organise le vendredi 21 février 2014 (17:00-23:00 à la CCI 1 place André Malraux, Grenoble) la nuit de l'orientation. Cet événement a pour but d'aider les collégiens, lycéens, étudiants et parents dans leurs choix d'orientation professionnelle. Au travers de rencontres individuelles de courte durée, ils pourront appréhender de façon concrète le contenu et les perspectives d'un métier. Vous pouvez consulter le programme sur <http://www.nuitdelorientation.grenoble.cci.fr>.

• Spectacle décentralisé

Le 29 mars, à 20H30, vous pourrez croiser Julot, son accordéon et ses nanas, sous le préau de l'école.



Julot, "un "mauvais garçon", avec son accordéon pour compagnon, arrive chez vous à la recherche de la femme idéale... Autour d'une quarantaine de chansons, on redécouvre Bourvil, Trenet, Piaf, Montand, Brassens, Brel, Mireille, Fréhel, Barbara...

A pied, à bicyclette ou en auto, Julot pilote 1h20 de spectacle dans la joie, la coquinerie et la bonne humeur.